



Strengthening Canada's Communities / Des communautés plus fortes au Canada

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RÉSEAU CANADIEN DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE**

**Convocation Hall, Université de Saskatoon, Saskatoon, Saskatchewan
Le 24 mai 2008, 9 h 30**

Procès verbal

Membres votants présents

Organisation	Nom
Business and Community Development Consultant	Brenda Richardson
Canadian Centre for Policy Alternatives MB	Shauna MacKinnon
Canadian Co-operative Association	John Anderson
Canadian Women's Community Economic Development Council	Jessica Notwell
Centre for Community Enterprise	Mike Lewis
Common Ground Consulting Inc.	Flo Frank
Coopérative de consultation de développement La clé	William A. Ninacs
Coop Ventures Worker Coop	April Bourgeois
Haida Gwaii Community Futures	Art Lew
Local Investment Toward Employment (LITE)	Laurene Enns
Lutherwood	Cathy Harrington
North End Community Renewal Corp.	Rob Neufeld
Ontario Association of Community Futures	Diana Jedig
Storytellers Foundation	Anne Docherty
PARO Centre for Womens Enterprise	Rosalind Lockyer
Tools for Humanity	Mohamed Maie

Administrative Office - services administratifs : 211-620 View St., Victoria BC V8W 1J6

Phone - téléphone: (250) 386-9980 Fax - télécopieur : (250) 386-9984

Toll Free - sans frais : (877) 202-2268

info@ccednet-rcdec.ca

www.ccednet-rcdec.ca

Organisation	Nom
Uniterra – CECI/WUSC	Roch Harvey
Quint Development Corporation	Len Usiskin
	Alex Chernoff
	Barbara Rufo
	Brad Franck
	Brendan Reimer
	Carol Madsen
	Caroline Lachance
	Chris Perrin
	David Daughton
	Ellie Langford-Parks
	Ethel Côté
	Farrar Brodhead
	Ibrahima Kalil Tounkara
	Ifo Ikede
	Jean-Sebastian Dufresne
	Karim Harji
	Leslie Spillett
	Linda Godin Sorin
	Marcia Tait
	Mike Toye
	Monica Juarez Adeler
	Naomi Adams
	Natasha Jackson
	Norman Greenberg
	Patrick Mutumbi
	Raimi Babatoundé Osseni
	Raymond Djmasbe Ngarboui
	Sherry Baxter
	Stewart Perry
	Victoria Morris
	Yvon Poirier

Des membres associés sans droit de vote et des observatrices et observateurs étaient présents.

1. **Mot d'ouverture**

Natasha Jackson souhaite la bienvenue aux participantes et aux participants et déclare l'assemblée ouverte à 9 h 44. Elle présente Yvon Poirier à titre s'assesseur-conseil.

2. **Désignation des secrétaires de séance**

Alex Chernoff propose Bianca Mathieu, Lindsey McBain, Matthew Thompson et Alexandre Charron comme secrétaires de séance de l'assemblée, proposition appuyée par Caroline Lachance. **Motion adoptée.**

3. **Vérification du quorum**

Natasha Jackson déclare qu'avec le nombre de membres présents, le quorum est atteint.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Diana Jedig propose l'adoption de l'ordre du jour, proposition appuyée par Éthel Côté. **Motion adoptée.**

5. **Adoption du procès verbal de l'A.G.A. du 18 avril 2007**

Marcia Tait propose l'adoption du procès verbal de l'A.G.A. du 18 avril 2007, proposition appuyée par Victoria Morris. **Motion adoptée.**

6. **Plan stratégique et priorités**

6.1 Rapport de la présidente par Natasha Jackson (en anglais) et par Carol Madsen (en français)

Une rétrospective nous donne l'occasion d'évaluer notre performance et de célébrer les nombreuses réalisations de notre réseau, ainsi que d'apprécier, à leur juste valeur, l'énergie et la passion que l'organisme, le personnel, les comités et les membres du RCDÉC ont investies dans la gouvernance et la préparation de la relève.

Nos membres ont adopté les changements apportés à notre règlement général durant l'assemblée générale annuelle 2007. Grâce à l'appui du personnel et aux réunions mensuelles du conseil, nous avons pu mettre en œuvre ces changements. Ainsi, nous offrons à nos membres la possibilité de voter en ligne. De plus, les procédures concernant les résolutions sont affichées en ligne. Les membres ont donc accès à ces informations dans les deux langues officielles.

À la réception du préavis de Rupert Downing, directeur général, le conseil a établi un comité de planification de la relève, composé de membres du conseil et du personnel, ayant pour but d'établir un processus de transition sain. Nous planifions combler ce poste d'ici juillet 2008.

6.2 Rapport du comité des adhésions présenté par Brad Franck

En 2007, le comité des adhésions a connu un changement radical, dont un renouvellement complet de ses membres. Le comité s'est efforcé d'établir

l'équilibre hommes-femmes dans la composition de ses nouveaux membres, de refléter la diversité des origines ethniques et de représenter les secteurs prioritaires tels que l'environnement, le travail et la ruralité. Malgré la difficulté de cette démarche, le comité a pourvu tous les postes vacants avec des représentantes et représentants de partout au pays, dont les territoires du Nord. Le comité des adhésions s'est fixé pour but de travailler en collaboration avec le personnel pour développer un processus efficace qui fournira aux membres une facture de renouvellement, sans pour cela créer trop de comptes recevables pour la tenue des livres du RCDÉC.

6.3 Rapport du conseil national sur les politiques présenté par Éthel Côté et par Marcia Tait

Les membres du conseil national sur les politiques ont eu l'opportunité de se rencontrer en personne à Ottawa en septembre 2007 et de rédiger une nouvelle brochure des politiques basées sur les trois priorités suivantes : bâtir des économies locales plus justes et plus fortes, réduire la pauvreté et l'itinérance et investir dans des communautés durables. Le conseil sur les politiques a également conçu le thème du Congrès pancanadien de DÉC (*Les vagues du changement : bâtir des économies plurielles axées sur les personnes*) pour l'avancement du nouveau cadre stratégique. Le conseil des politiques a aussi collaboré avec le Centre canadien de politiques alternatives à l'élaboration de l'alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral. Il a initié un dialogue de convergence des stratégies afin de développer des secteurs, des initiatives, la recherche et des événements au niveau local et national. Le conseil a aussi participé à des dialogues politiques.

Le conseil des politiques tient à remercier Marcia Tait pour son travail dévoué ; elle se retire du conseil et prend un an de congé sabbatique.

6.4 Rapport du comité des praticiens et des praticiennes et du renforcement du secteur présenté par Diana Jedig

Ce comité élabore des ressources, des outils efficaces, des activités d'apprentissage et des occasions de perfectionnement professionnel. Cette année, le comité a élaboré une trousse de présentation pour le Congrès pancanadien 2008. Celle-ci explique brièvement les attentes des membres du RCDÉC dans le cadre du Congrès et les résultats anticipés et donne des conseils visant à aider les présentatrices et les présentateurs à préparer des séances et des discussions dynamiques. Le comité a également présenté un nouvel atelier sur le mentorat lors du Congrès pancanadien 2007, qui tient compte du besoin croissant de nouvelles personnes dans le secteur. Cet atelier souligne aussi le décalage dans le partage d'expériences entre les personnes déjà impliquées dans le secteur et les novices en DÉC, mis à part l'existence d'une formation universitaire. Par ailleurs, il a perfectionné l'atelier sur la représentation visant à renforcer les capacités des membres dans le soutien de l'initiative du programme axé sur les collectivités.

Barbara Rufo de Montréal ajoute le commentaire suivant au sujet de la traduction durant les téléconférences ; les téléconférences unilingues compliquent considérablement le processus dans son ensemble. « *Je pense que nous devrions*

réfléchir à une solution au problème des réunions en anglais seulement et penser à accommoder les personnes francophones ». Alex Chernoff ajoute que le comité des nouveaux leaders a le même problème et propose que les personnes intéressées à trouver des solutions contactent Díni Silveira au bureau national à Victoria. « Nous nous sommes efforcés d'offrir un forum pour que les réunions aient lieu dans la langue de préférence des personnes participantes. Nous sommes ouverts aux propositions et nous pensons avoir acquis de l'expérience au cours de l'année écoulée ».

6.5 Rapport du comité des nouveaux leaders présenté par Alex Chernoff et par Naomi Adams

Durant l'année écoulée, le comité des nouveaux leaders est devenu un comité permanent du RCDÉC et a tenu sa première rencontre en personne en novembre 2007. Le comité a activement participé au Congrès pancanadien du RCDÉC 2007 (Forum jeunesse et babillard témoignages du Congrès) et au rassemblement du DÉC du Manitoba (novembre 2007). Le comité a également représenté le RCDÉC sur différents comités externes. Par ailleurs, il a représenté la perspective jeunesse sur de nombreux comités du RCDÉC. Le comité des nouveaux leaders a développé un bulletin de nouvelles au printemps 2007, rédigé son histoire, supervisé l'utilisation du logiciel Skype lors d'appels conférence du comité central et a tenu des appels dialogue d'apprentissage par les pairs.

6.6 Rapport des autres comités

6.6.1 Rapport du comité international présenté par Yvon Poirier

Le comité international est né lors du Congrès pancanadien de DÉC 2006. En 2007, le comité s'est concentré sur son expansion, sur les changements dans la gouvernance et la coordination ainsi que sur la création et l'engagement d'un sous-comité. Le comité international est passé de 6 membres à 15 membres. Ces derniers ont poursuivi leur implication dans les réseaux internationaux, ont élaboré des partenariats internationaux et ont rédigé les profils de ces partenariats. Conjointement avec VCA, le comité a soumis une proposition (pour une durée de 5 ans) au Fonds d'engagement du public de l'ACDI. De plus, le comité a conduit une recherche sur la politique latino-américaine (commerce équitable, évaluation des besoins et des opportunités de partenariat, expériences de l'économie sociale) et a effectué un voyage en Amérique Latine en janvier 2008.

Mike Lewis souligne qu'en ce qui concerne les rencontres qui auront lieu au Luxembourg et à la Nouvelle Orléans, le comité travaillera à l'expansion de la délégation du RIPESS à partir des membres du RCDÉC. Annie McKitrick demande si nous pouvons établir des liens avec des réseaux internationaux. Yvon Poirier répond que le réseau en est encore à une étape de construction et qu'en conséquence la recherche à ce sujet n'est pas terminée. Il est dans l'intention du comité d'élaborer un plan stratégique pour le Réseau.

6.7 Rapport du directeur général présenté par Rupert Downing

En 2007, le Réseau a entrepris plusieurs initiatives nationales et régionales visant à faire progresser son mandat et son plan stratégique. Les membres ont participé à la conception et au développement de toutes ces initiatives, et ils ont tiré profit des ressources pour accomplir leur travail. De plus, il y a eu partage d'apprentissage et des connaissances. Ces initiatives ont aussi contribué à élargir la base de ressources du Réseau, afin de suivre les directives du conseil relatives à l'amélioration de la viabilité du Réseau lui-même.

Parmi ces initiatives, on compte : **la réduction de la pauvreté axée sur les collectivités, cultiver l'espoir, les partenariats de recherche en économie sociale, l'apprentissage par le service de développement communautaire, le programme de stages CréAction, le certificat en DÉC de l'Université Simon Fraser, le programme axé sur les collectivités, communauté en ligne et médias, les réseaux régionaux et le plan stratégique.**

La planification de la relève : En août 2007, le DG a remis sa démission et depuis la planification de la relève a atteint son stade final, pour une transition efficace à la nouvelle direction générale.

M. Downing a tenu à remercier toutes et tous les membres, les militantes et les militants des comités, le conseil d'administration et le personnel pour le travail acharné et l'inspiration qu'elles et ils ont apportés au Réseau. Il espère que nous continuerons toutes et tous à faire partie du Réseau, car nous avons un travail des plus importants à mener à bien dans la construction d'un monde meilleur.

Ifo Ikede ne comprend pas pourquoi il n'y a pas d'élections durant l'A.G.A. :
« *J'aimerais qu'on m'explique le processus d'élection. Le règlement stipule qu'on ne peut pas être élu pendant l'assemblée. C'est pourtant ce qu'il s'est passé à l'A.G.A. précédente à St. John's, Terre-Neuve.* » Natasha Jackson rappelle que le RCDÉC possède une série de règlements qui permettent de lancer des mises en nomination et de voter par procuration. Suite aux commentaires des membres, le conseil a ébauché des règlements qui ont été adoptés par l'assemblée générale des membres en 2007. Les membres voulaient élire les administratrices et administrateurs avant la tenue de l'A.G.A. Lorsque les élections avaient lieu pendant l'assemblée, nous n'avions pas le temps de lire la biographie des candidates et des candidats dans les deux langues officielles.

7. Rapport financier

7.1 Rapport de la trésorière

Caroline Lachance rappelle que le rapport financier de 2007 est compris dans la trousse de l'A.G.A. Un sommaire abrégé est présenté dans le rapport annuel 2007. Les états financiers vérifiés ont été présentés aux membres.

Lisa Caton demande pourquoi il y a une réserve de trois mois. Caroline Lachance explique que cette réserve est destinée à couvrir les coûts opérationnels pour une période de trois mois, au cas où nous perdions un contrat de financement.

« *L'objectif était pour nous de s'assurer que lorsqu'on met fin aux contrats, il faut*

être en mesure de couvrir les salaires pour les prochains 3 mois. Nous devons leur donner un avis de 3 mois si on devait terminer les salaires. Nous devons calculer les différents couts de base (salaires, loyer, téléphone) et ça a totalisé un total de \$50 000. » Lance encourage le conseil à augmenter le montant de la réserve.

Barbara Rufo souligne qu'il semble y avoir un problème avec les collectes de fonds. « *Est-ce qu'on pourrait créer un comité responsable de la viabilité financière ?* » Caroline répond que le comité sur la viabilité financière travaille sur la diversification des sources de financement. Éthel Côté ajoute : « *Lorsque vous parlez de viabilité, ce n'est pas seulement au niveau financier, mais c'est aussi faire preuve d'entrepreneuriat pour rendre notre organisme viable.* » Alex Chernof renchérit : « *Je pense qu'il est aussi très important que chaque comité pense à atteindre ses objectifs de façon viable.* »

7.2 Choix du vérificateur

Le conseil d'administration recommande de continuer à embaucher la firme Mantell Dickson Blades Wiseman (MDBW) à titre de vérificateur du RCDÉC.

Brad Franck propose que la MDBW soit le vérificateur de la prochaine année fiscale de l'organisme, proposition appuyée par Marcia Tait. **Motion adoptée.**

8. Résolutions

Un appel de résolutions a été envoyé à tous les membres le 22 février 2008. Le bureau national a reçu trois (3) résolutions en réponse à cet appel.

8.1 La société civile et l'efficacité de l'aide

ATTENDU QUE la Déclaration de Paris, entérinée en 2005, sur l'efficacité de l'aide ne reconnaît pas la société civile comme un acteur important du développement social et économique des sociétés, et a exclu la société civile des débats et des consultations qui ont mené à la formulation des résolutions ;

ET ATTENDU QUE les ONG de développement international et d'autres partenaires demandent que la société civile soit incluse dans les prochaines politiques, ainsi que dans les débats visant leur élaboration ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le RCDÉC soutienne ceux qui mènent les débats, les efforts d'organisation et le travail de représentation des organismes de la société civile en préparation au Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (FHN 3), qui aura lieu à Accra au Ghana en septembre 2008, et insiste sur le fait que la société civile et le gouvernement du Canada comprennent et soutiennent le rôle de la société civile en tant que mode de prestation efficace de l'aide.

Yvon Poirier propose l'adoption de la résolution *La société civile et l'efficacité de l'aide*, proposition appuyée par Éthel Côté.

Motion adoptée.

8.2 Abolissons la pauvreté

ATTENDU QUE la réduction de la pauvreté constitue un des buts prioritaires des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ;

ET ATTENDU QUE la campagne Abolissons la pauvreté est un réseau mondial de la société civile qui joue un rôle de premier plan dans cette lutte ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le RCDÉC joigne officiellement cette campagne et invite ses membres à en faire autant, et demande aux gouvernements fédéral et provinciaux de mettre en place des politiques et des programmes destinés à éliminer la pauvreté au Canada et dans le monde, tels que ceux recommandés par la campagne Abolissons la pauvreté.

Yvon Poirier propose l'adoption de la résolution *Abolissons la pauvreté*, proposition appuyée par Éthel Côté.

Motion adoptée.

8.3 Le Protocole de Kyoto

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a officiellement adhéré au Protocole de Kyoto ;

ET ATTENDU QUE le réchauffement climatique affecte les communautés du Canada et du monde entier ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le RCDÉC demande que le gouvernement du Canada se conforme strictement au Protocole de Kyoto en s'engageant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et en mettant à la disposition des communautés des programmes d'aide au respect des standards définis par le Protocole, tels que des programmes qui appuient les communautés dans la prise en charge locale de leur développement d'énergies renouvelables.

Farrar Brodhead propose d'ajouter que le RCDÉC devrait jouer un rôle de leader dans la promotion du Protocole de Kyoto.

Lynne Markell rappelle que l'amendement doit être adopté avant de pouvoir adopter résolution. « *À mon avis, cette précision change l'objet même de la résolution. Ainsi, nous devons expliquer clairement si le RCDÉC, en tant qu'organisme, endosse et représente le Protocole de Kyoto et si le RCDÉC pousse ses membres à en faire autant.* »

Diana Jedig soutient que nous ne pouvons pas voter sur ceci maintenant et que la résolution ne peut pas être amendée immédiatement. « *Selon nos règlements, nous devons tout d'abord rédiger une nouvelle ébauche, la faire traduire, l'envoyer à tous nos membres et collecter les commentaires.* »

Farrar Brodhead déclare qu'on pourrait proposer la résolution telle qu'elle est et que l'on pourrait apporter l'amendement à cette résolution l'année prochaine, afin d'y inclure le rôle du RCDÉC dans l'avancement du Protocole.

Natasha Jackson déclare : « *J'apprécie d'autant plus la proposition de Farrar que le temps nous manque. Nous allons donc noter votre recommandation dans le procès verbal, en attente de la prochaine A.G.A.* »

Yvon Poirier propose l'adoption de la résolution *Le Protocole de Kyoto*, proposition appuyée par Éthel Côté.

Motion adoptée.

8.4 Recommandations

Shannon Henry recommande qu'à l'avenir le Congrès annuel et le travail du RCDÉC soient plus propices à l'inclusion des Autochtones. Elle suggère que le Congrès pancanadien 2009 contienne des modèles autochtones de DÉC.

Leslie Spillett appuie cette recommandation. Elle propose que son comité de travail soit reconnu comme un groupe de travail pour le Congrès 2009. Cette recommandation voudrait aussi que le comité autochtone endosse un rôle de leader lors de cet événement. Natasha Jackson mentionne qu'un appel de propositions pour le Congrès annuel 2009 est affiché en ligne sur le site Web du RCDÉC.

Ifo Ikede :

« *J'aimerais vous faire part de la recommandation de ma sœur et de ma mère selon laquelle nous devrions changer complètement la façon dont nous opérons. En effet, le RCDÉC suit un modèle d'engagement colonialiste, alors que nous devons fondamentalement changer notre manière de diriger. Nous ne créons pas un espace ouvert. Nous ne pouvons pas d'un côté suivre les règles canadiennes et de l'autre créer notre propre règlement. Ceci ne représente pas les traditions du DÉC. On ne peut pas arriver, comme ça, avec des règlements pour les administrateurs et d'autres sur les procédures d'élection. Nous respectons traditionnellement nos aînés et nous sommes matriarcales. Vous devriez venir vers nous et nous demander comment nous organisons et nous dirigeons. Vous ne pouvez pas prétendre que nous pratiquons des valeurs d'égalité quand nous continuons à fonctionner sans respecter nos cultures.* »

Yvon Poirier : « *Je propose au conseil que le RCDÉC demande au gouvernement canadien de reconnaître les droits des peuples autochtones.* »

Éthel Côté invite les personnes intéressées à prendre leur place au sein du Réseau. Le RCDÉC aide les collectivités marginalisées. « *Le Réseau offre un espace avec beaucoup de place. Je vous encourage à compléter le formulaire d'évaluation ou via notre site Web. Vos commentaires sont importants et tout doit être documenté.* »

Barbara Rufo intervient sur la façon dont Ifo a exprimé ses commentaires :
« *Comment pouvons-nous reconnaître ce qu'Ifo a dit sans baisser la tête et sans être gagné par le sentiment de culpabilité des Blancs. Je suggère que l'année prochaine nous créions un groupe de sagesse mixte afin de réfléchir sérieusement à ces commentaires.* »

Natasha Jackson revient sur l'intervention d'Éthel Côté et souligne que le Réseau est un jeune organisme qui est en constante évolution. Ainsi, il est important de respecter tout le travail qui a été fait jusqu'à présent pour en arriver à cette étape du Réseau.

Crescentia Dakubo :

« Les problèmes surviennent surtout lorsque nous parlons à la place des « autres ». Nous partons du principe que les personnes qui vivent des réalités diverses sont les mieux placées pour exprimer les difficultés propres à leurs conditions. Ces personnes devraient participer activement à trouver des solutions à ces problèmes. Nous ne devrions pas aborder ces problématiques sur la base de critères raciaux ou de genre ou de tout autre critère. Je pense que nous sommes entrain de procéder à « l'altérisation », alors qu'il faudrait que nous laissions le Sud parler pour le Sud, les Africains parler pour les Africains ; les autres pourraient apporter leur soutien de différentes façons. »

Chantal Dubois : « *Nous devons apprendre à utiliser une terminologie exacte. Le DÉC n'est pas un concept nouveau. Rédiger des règlements n'est pas nécessairement le meilleur moyen de faire les choses. Nous devrions être plus flexibles. Nous pouvons utiliser les deux et construire des ponts. Nous sommes toutes et tous des êtres humains.* »

9. Résultats des élections

Le 18 avril 2007, le RCDÉC a tenu son assemblée générale annuelle (AGA) à St. John's (T.-N.-L.). Plus de 50 membres votants y ont assisté. Cette année, outre les affaires courantes traitées à l'AGA, les membres ont adopté les modifications proposées au règlement administratif du RCDÉC. Le processus de révision du règlement administratif du RCDÉC a été lancé en 2005-2006 à la suite de la demande des membres de moderniser et de démocratiser les procédures internes dans les quatre domaines principaux suivants : adhésion, participation démocratique, structure du conseil d'administration et processus de résolution.

Des changements ont été apportés au règlement en ce qui concerne la procédure d'élection des membres du conseil d'administration. Au moins six mois avant l'AGA, le conseil d'administration désignera un directeur de scrutin, qui organisera l'ensemble des élections selon une procédure adoptée par le conseil d'administration. Cette procédure comprend un appel de candidatures, la traduction et la publication des candidatures et une élection ouverte à tous les membres.

Ainsi, Yvon Poirier annonce l'élection de Natasha Jackson, de Carol Madsen et de Norman Greenberg pour une période de trois (3) ans au sein du conseil d'administration.

10. Remerciements

Au nom du conseil d'administration, Natasha Jackson remercie Louis Grenier pour ces trois années d'implication auprès du RCDEC ainsi que Marie Baptiste qui n'a pas pu participer au Congrès cette année.

Naomi Adams remercie Farrar Brodhead qui vient du comité des nouveaux leaders ainsi que Chris Clement et Alex Chernoff pour avoir partagé leur savoir et leur expérience nécessaires à acquérir le statut de comité permanent.

Cathy Harrington remercie Rupert Downing pour avoir consacré plus de six ans au développement et au succès du RCDEC et du secteur. Sous sa direction, le Réseau a pris un essor considérable. Il implique maintenant plus de 10 000 collectivités, organismes et institutions de partout au Canada.

11. Levée de la séance

Diana Jedig propose la levée de la séance de l'assemblée générale annuelle, appuyée par Naomi Adams. La séance est levée à 12 h 45.